



IGE | IPI

Eidgenössisches Institut für Geistiges Eigentum

Institut Fédéral de la Propriété Intellectuelle

Istituto Federale della Proprietà Intellettuale

Swiss Federal Institute of Intellectual Property

Stauffacherstrasse 65/59g | CH-3003 Berne

T +41 31 377 77 77

F +41 31 377 77 78

info@ipi.ch | www.ipi.ch

Berne, le 30.03.2017

notre référence: dk
n° direct: +41 31 377 74 54

Déclaration de refus total - règle 18ter.3) du règlement d'exécution commun (sur motifs absolus)

Enregistrement international n° 1031242 - fig. (marque de position sur une chaussure)

Suite au refus provisoire émis à l'encontre de l'enregistrement international mentionné ci-dessus, ainsi qu'à la décision de l'Institut Fédéral de la Propriété Intellectuelle du 1^{er} octobre 2013, du Tribunal administratif fédéral du 27 avril 2016, du Tribunal fédéral du 2 février 2017 et conformément à la règle 18ter.3) du règlement d'exécution commun à l'Arrangement de Madrid concernant l'enregistrement international des marques et au Protocole relatif à cet Arrangement, l'Institut Fédéral de la Propriété Intellectuelle

décide:

La marque est **refusée** à la protection en Suisse pour tous les produits revendiqués.

Division des marques

Kristin Schneider-D'haemer



Voies de droit:

La présente déclaration n'est pas sujette à recours.